

**La neutralité armée
rend la Suisse libre et sûre**



**Document de fond de l'Union Démocratique du Centre
sur la politique de sécurité**

août 2025

Table des matières

Les revendications importantes de l'UDC en bref.....	3
• L'UDC veut permettre à l'industrie nationale de l'armement de prospérer et de garantir une certaine indépendance dans l'équipement et l'entretien des systèmes de notre armée.	3
• L'UDC reconnaît le droit libéral sur les armes comme un élément fondamental de la culture sécuritaire suisse. Une population armée est l'expression de la volonté de se défendre et de la responsabilité individuelle.	3
Partie 1: Géopolitique, neutralité et rôle de la Suisse	4
1.1 La renaissance de la géopolitique	4
1.2 Situation géopolitique de la Suisse.....	8
1.3 Neutralité et bons offices : une nécessité stratégique	11
• L'UDC exige la neutralité armée perpétuelle de la Suisse.....	14
• L'UDC s'oppose à un alignement unilatéral sur l'OTAN ; des exercices et des formations communs ainsi que des collaborations ponctuelles doivent toutefois rester possibles.	14
• L'UDC demande que l'offre de bons offices soit liée à des contreparties qui servent les intérêts de la Suisse.	14
• L'UDC demande un retour à une politique sans reprise des sanctions qui n'ont pas été décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU.	14
1.4 La politique de sécurité d'une Suisse neutre.....	14
Partie 2: Instruments et besoins d'action de la politique de sécurité suisse	17
2.1 Fonctions, tâches et objectifs de la politique de sécurité de la Suisse.....	17
2.2 Une armée apte à se battre.....	19
2.3 Reprise en main urgente de notre armée.....	20
2.4 Une réforme nécessaire du DDPS	24
2.5 Une industrie de l'armement forte	25
2.6 Un bon service de renseignement.....	27
Sources	30

Les revendications importantes de l'UDC en bref

- L'UDC demande une politique étrangère qui défende systématiquement **les intérêts de la Suisse**.
- L'UDC demande le **respect inconditionnel de la neutralité armée permanente**.
- L'UDC **rejette un alignement unilatéral sur l'OTAN** ; des exercices et des formations communs ainsi que des coopérations ponctuelles restent possibles.
- L'UDC demande un retour à **une politique qui ne consiste pas à reprendre des sanctions qui n'ont pas été décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU**.
- L'UDC demande que la politique de sécurité soit axée sur la menace armée et militaire, ce qui implique **une armée équipée, entraînée et opérationnelle**.
- L'UDC demande que **la défense générale** soit inscrite dans la politique de sécurité de la Suisse.
- L'UDC souhaite **un service de renseignement de la Confédération efficace**, capable d'identifier rapidement les menaces à l'intérieur et à l'extérieur du pays et de conseiller les responsables politiques et militaires sur la manière d'y faire face.
- L'UDC souhaite **contrôler l'immigration**, en particulier **mettre fin au chaos en matière d'asile et contrôler les frontières, afin de lutter efficacement contre le terrorisme, l'espionnage et les conflits hybrides**.
- L'UDC considère que **la milice** fait partie intégrante de cette approche et qu'elle doit être renforcée tant dans l'armée que dans d'autres organisations chargées de tâches de défense.
- L'UDC demande **une armée qui « en mesure de se battre »**, c'est-à-dire équipée, financée, formée et prête à intervenir.
- L'UDC demande **une augmentation de l'effectif total de l'armée à au moins 120'000 militaires à court terme et à 200'000 au moins à moyen terme**. L'alimentation doit être garantie dans tous les cas. L'examen de conscience doit être réintroduit pour le service civil.
- L'UDC demande **une doctrine qui garantisse le combat interarmées**, les opérations dans toutes les dimensions et la capacité de résistance de l'armée.
- L'UDC demande une armée dotée d'un **profil de capacités** et d'une **organisation claire** (ordre de bataille).
- L'UDC demande une **augmentation rapide des moyens financiers** alloués à l'armée pour atteindre au moins 1% du PIB d'ici 2030 au plus tard.
- L'UDC demande l'introduction d'une taxe d'exemption du service militaire pour les ressortissants étrangers.
- L'UDC veut permettre à **l'industrie nationale de l'armement** de prospérer et de **garantir une certaine indépendance** dans l'équipement et l'entretien des systèmes de notre armée.
- L'UDC reconnaît le **droit libéral sur les armes** comme un **élément fondamental de la culture sécuritaire suisse**. Une population armée est l'expression de la volonté de se défendre et de la responsabilité individuelle.

Partie 1: Géopolitique, neutralité et rôle de la Suisse

1.1 La renaissance de la géopolitique

L'ordre international qui s'est mis en place après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique était empreint d'un espoir trompeur. La thèse de la « **fin de l'histoire** » suggérait une convergence mondiale inéluctable vers des démocraties libérales et des marchés libres sous l'hégémonie bienveillante des États-Unis.

Cette vision optimiste, qui promettait une ère de paix durable et de mondialisation coopérative, s'est révélée être une **dangereuse illusion**. **L'histoire n'est pas terminée ; elle est revenue de plus belle**. Nous assistons aujourd'hui à la renaissance manifeste et souvent brutale d'une géopolitique où la politique de puissance, les intérêts nationaux, les confrontations idéologiques et la force militaire sont à nouveau les facteurs déterminants des relations internationales. Aujourd'hui, le monde est marqué par la « *Great Power Competition* » (GPC), c'est-à-dire la **concurrence entre les grandes puissances**.

Les racines de cette évolution sont profondes :

- **L'émergence de la Chine**, qui est passée du statut de puissance régionale à celui d'acteur économique et, de plus en plus, militaire mondial, a fondamentalement remis en question l'ordre d'après-guerre dominé par les États-Unis. Pékin n'aspire pas seulement à la prospérité économique, mais aussi à une révision des règles du jeu mondial qui correspondent mieux à ses intérêts et à son modèle politique autoritaire. L'initiative « Belt and Road » (BRI), l'accord de coopération de Shanghai et l'institutionnalisation du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) en tant qu'organisation dotée d'un secrétariat permanent sont autant d'initiatives géostratégiques qui visent à défier le système "occidental" dirigé par les États-Unis. La Chine se positionne d'ores et déjà à la pointe de certaines technologies, comme l'intelligence artificielle, la robotique et l'armement.
- Parallèlement, **la Russie** n'a jamais surmonté l'humiliation de l'effondrement soviétique et poursuit une politique visant à regagner l'influence perdue dans son « proche voisinage » et à stopper l'élargissement de l'OTAN. La Russie se considère et est également une grande puissance, au moins en raison de ses capacités nucléaires. Sa taille, sa dotation en ressources naturelles, mais aussi son vaste réseau économique et politique en Asie et en Afrique ainsi qu'au sein des organisations internationales font de la Russie l'un des principaux acteurs géopolitiques. S'il est vrai que l'armée du pays n'a plus sa force de frappe d'antan, il n'en résulte pas nécessairement un affaiblissement géopolitique.
- **Les États-Unis**, quant à eux, voient leur suprématie mondiale menacée et réagissent en se concentrant davantage sur l'endiguement de leurs rivaux, en particulier la Chine. Même si les États-Unis sont actuellement mis au défi, ils restent le numéro un géopolitique et leur poids se fait sentir dans toutes les dimensions : Consommation, commerce, *soft power*, technologie, relations

internationales, cyberspace et domaine militaire. Malgré les actions pas toujours faciles à classer de l'actuel président, la volonté des États-Unis de maintenir et d'étendre leur suprématie mondiale est intacte, voire même renforcée. Au plus tard depuis la Stratégie de sécurité nationale des États-Unis de 2017, le retour de la concurrence entre grandes puissances est officiellement reconnu comme un paradigme central de la politique internationale. En outre, les États-Unis sont de moins en moins disposés à payer pour la défense de « l'ordre occidental ».

- Soyons clairs : **l'Union européenne** n'est, en revanche, pas une grande puissance géopolitique. Son importance géopolitique doit toujours être considérée en relation avec celle du traité d'organisation de l'Atlantique Nord (aujourd'hui en voie d'érosion). L'UE peut certes revendiquer un rôle de leader dans les questions mondiales, mais elle ne peut l'assumer que si ce rôle lui est accordé par d'autres - États-Unis, Chine, Russie - ou si elle assume ce rôle en coopération avec d'autres, ce qui est de moins en moins le cas. De plus, le potentiel de ce rôle repose uniquement sur la force économique, l'Europe étant actuellement négligeable sur le plan militaire. Aujourd'hui, l'UE n'est pas en mesure de se défendre et ses États membres non plus.

Il est exagéré de parler d'un conflit entre l'Occident et l'Orient. Il faudrait plutôt parler de concurrences de réseaux qui se chevauchent et qui ont chacun des revendications de leadership différentes. Par exemple, **le groupe BRICS** est clairement dirigé par la Chine. Ce groupe veut réunir **le plus grand nombre possible de pays du « Sud global »** et a élargi ses membres au cours des dernières années. Le nombre de pays qui sont encore prêts à rejoindre le groupe augmente également. Pourtant, ces mêmes pays, y compris la Chine, sont encore membres des Nations unies, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres initiatives dirigées par les États-Unis.

La situation géopolitique actuelle se caractérise par le fait que les pays peuvent poursuivre simultanément des objectifs différents avec des alliés différents. La meilleure façon de décrire cette situation est de parler de **multilatéralisme**.

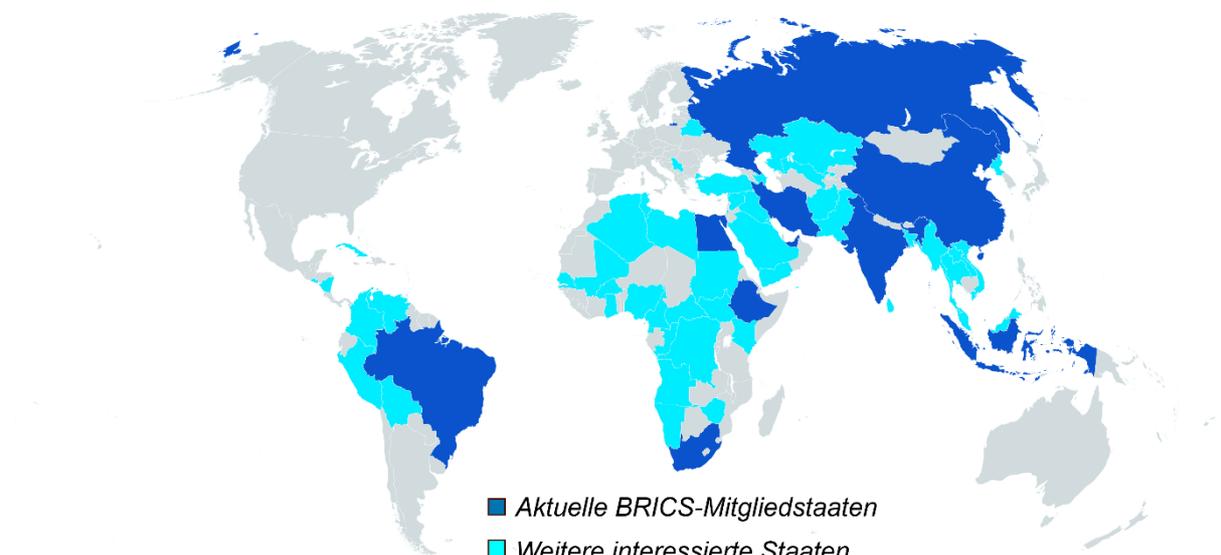


Illustration 1: En bleu foncé, les membres des BRICS ; en bleu clair, les pays intéressés à rejoindre le groupe. Source : CSS ETH Zürich, présentation du 10.01.2025 à ⁵

La concurrence géopolitique entre les pays se fait sur plusieurs dimensions. Celles-ci sont imbriquées les unes dans les autres :

- **Economique** : Les relations sont marquées par les guerres commerciales, les sanctions, la lutte pour la suprématie technologique (par exemple dans le domaine des semi-conducteurs, de l'intelligence artificielle ou de la 5G), le contrôle des matières premières critiques (par exemple les terres rares) et des chaînes d'approvisionnement (y compris les routes commerciales et les passages maritimes) ainsi que la lutte pour la domination des organisations financières internationales.
- **Politique et diplomatique** : Les grandes puissances se disputent l'influence au sein des organisations internationales (ONU, OMC, etc.), tentent de forger ou d'affaiblir des alliances régionales, soutiennent les régimes qui leur sont favorables, appuient les gouvernements qui ne leur sont pas favorables et exercent des pressions diplomatiques sur d'autres États pour qu'ils se rallient à leur ligne de conduite.
- **Idéologique** : On assiste à une concurrence systémique de plus en plus féroce entre les démocraties libérales et les modèles autoritaires (notamment le capitalisme d'État chinois et l'autoritarisme russe). Les deux parties tentent de diffuser leurs valeurs et leurs normes à l'échelle mondiale et de saper la légitimité de l'autre système. Ils tentent également d'étendre leur pouvoir afin d'en tirer profit.
- **Militaire** : Une nouvelle course aux armements est en cours, notamment dans le domaine des armes stratégiques (armes nucléaires, missiles hypersoniques) et des nouvelles technologies (cyber, espace mondial, IA). Les conflits par procuration, les projections de puissance militaire (par exemple en mer de Chine méridionale, dans l'Arctique), le déploiement de troupes et la réalisation de grandes manœuvres augmentent les tensions et le risque de confrontation directe.
- **Renseignement et espace cyber** : Les campagnes de désinformation, la propagande, les cyber-attaques contre les infrastructures critiques, le cyber-espionnage et la manipulation des médias sociaux sont devenus des instruments quotidiens de la guerre hybride pour déstabiliser les sociétés et influencer les processus politiques.

Les lignes de fracture géopolitiques ne se situent pas seulement entre les grandes puissances, mais aussi le long des conflits liés aux ressources (énergie, eau, terres rares), des régions stratégiquement importantes (Indo-Pacifique, Proche-Orient, Europe de l'Est, Arctique), des routes commerciales mondiales et des dépendances technologiques.

La renaissance de la géopolitique est également étroitement liée au phénomène de la relative transition du pouvoir. Selon la théorie de la transition de la puissance (Power Transition Theory), les périodes où les puissances émergentes défient les puissances hégémoniques établies sont particulièrement propices aux

Le risque de devenir un dommage collatéral dans les conflits des autres augmente. La nécessité de préserver et de renforcer sa propre autonomie stratégique, sa résilience et sa capacité de défense devient une question de survie. Dans ces circonstances, une politique étrangère et de sécurité qui s'oriente vers les illusions de l'ère post-guerre froide et espère un retour rapide à un ordre mondial coopératif n'est pas seulement naïve, mais irresponsable et met en danger l'avenir du pays. Le réalisme, une orientation claire vers les intérêts nationaux, les scénarios les plus dangereux et la volonté inconditionnelle de défendre sa propre indépendance et sa neutralité sont les mots d'ordre de l'heure.

La migration illégale représente une menace croissante pour la paix sociale, la sécurité intérieure et la capacité d'intégration de la Suisse. L'instrumentation des flux migratoires par des Etats tiers ou des réseaux criminels doit être reconnue comme faisant partie d'une guerre hybride et combattue.

Exigences de l'UDC

- La politique étrangère est une politique de sécurité : l'UDC exige une politique étrangère qui poursuive systématiquement les intérêts de la Suisse.
- La neutralité armée comme politique d'intérêts : l'UDC exige le respect inconditionnel de la neutralité armée.
- Une politique de sécurité stratégique et autodéterminée : c'est précisément au vu de la situation géopolitique mondiale que l'UDC veut une politique de sécurité qui place l'autodétermination du pays au centre de ses préoccupations.
- La politique migratoire comme politique de sécurité : l'UDC exige des renvois conséquents, des contrôles efficaces aux frontières et une politique d'asile coordonnée en matière de sécurité.

1.2 Situation géopolitique de la Suisse

En tant que petit pays sans accès direct à la mer et aux ressources naturelles limitées, la Suisse est fortement dépendante de relations internationales stables et de marchés ouverts. Son économie hautement développée et orientée vers l'exportation est profondément intégrée dans les chaînes de création de valeur mondiales, ce qui la rend vulnérable aux crises internationales et aux bouleversements géopolitiques.

La **politique de sécurité** de la Suisse s'est **nettement détériorée ces dernières années**, comme l'indiquent le Rapport de situation du SRC, le Rapport sur la politique de sécurité 2021 du Conseil fédéral et son rapport complémentaire sur la guerre en Ukraine. Elle est devenue plus instable, plus confuse et plus imprévisible. **Le ton de la politique internationale s'est durci et la poursuite impitoyable des intérêts politiques s'est accrue.** L'érosion de la coopération multilatérale et des structures de sécurité internationales se poursuit.

Les menaces et les dangers concrets qui pèsent sur la Suisse n'ont pas fondamentalement changé, mais ont évolué et se sont parfois aggravés :

1. **Menace militaire** : Une menace militaire conventionnelle directe pour la Suisse reste certes peu probable à court terme, mais ne peut être totalement exclue. Le réarmement et la présence militaire accrue en Europe augmente le risque d'erreurs de calcul et d'escalades involontaires, qui pourraient également concerner la Suisse. L'armée doit donc être axée en premier lieu sur la défense de son propre territoire contre une attaque militaire. Pour ce faire, elle doit être prête à affronter les pires scénarios.
2. **Gestion hybride de conflits** : La menace la plus importante et la plus probable provient des stratégies hybrides, qui combinent des moyens cachés et ouverts, en dessous du seuil d'une guerre ouverte, afin de déstabiliser un Etat, d'influencer sa politique ou de nuire à ses intérêts. Il s'agit notamment de campagnes de désinformation, d'influence politique (par exemple par le financement de partis ou d'organisations), de cyber-attaques, de pressions économiques, d'instrumentation des flux migratoires et d'espionnage.
3. **Menace cyber** : La numérisation croissante augmente massivement la vulnérabilité de l'État, de l'économie et de la société. Les cyberattaques contre les infrastructures critiques (approvisionnement en énergie, finances, transports, santé publique), l'espionnage pour obtenir des informations politiques, économiques ou militaires ainsi que les actes de sabotage constituent une menace permanente. Les acteurs étatiques et non étatiques ne cessent de développer leurs capacités dans ce domaine.
4. **Terrorisme** : La menace terroriste, en particulier celle de l'extrémisme islamiste, reste élevée en Suisse. Même si les attentats coordonnés de grande ampleur ne sont pas la règle, le risque d'attaques par des individus isolés ou des petits groupes qui se radicalisent en ligne et physiquement persiste.
5. **Espionnage** : En raison de son rôle international (siège d'organisations, place financière) et de son industrie de haute technologie, la Suisse est une cible attrayante pour les activités d'espionnage de puissances étrangères. L'espionnage politique, économique et militaire menace la souveraineté, les intérêts économiques et la sécurité du pays.
6. **Immigration de masse incontrôlée** : Des flux migratoires massifs et incontrôlés peuvent mettre à mal la stabilité sociale, la sécurité intérieure et la capacité d'intégration de la Suisse. De plus, les routes migratoires peuvent être utilisées abusivement par des organisations criminelles ou terroristes.
7. **Sécurité de l'approvisionnement** : La dépendance de la Suisse vis-à-vis des importations d'énergie (pétrole, gaz), de matières premières et, en partie, de denrées alimentaires, constitue une vulnérabilité stratégique. Les crises géopolitiques, les conflits commerciaux ou les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales peuvent mettre en péril la sécurité de l'approvisionnement. L'échec de la stratégie énergétique et l'abandon de l'énergie nucléaire imposé par les politiques accentuent notamment le risque de pénurie d'électricité et donc de la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Ces menaces et vulnérabilités exigent une politique de sécurité globale et réaliste. La Suisse doit renforcer sa capacité de détection précoce des crises, aug-

menter sa résilience face aux attaques hybrides et adapter systématiquement sa capacité de défense aux nouvelles réalités. La situation géographique et géopolitique comparativement avantageuse ne doit pas inciter à une sécurité illusoire.

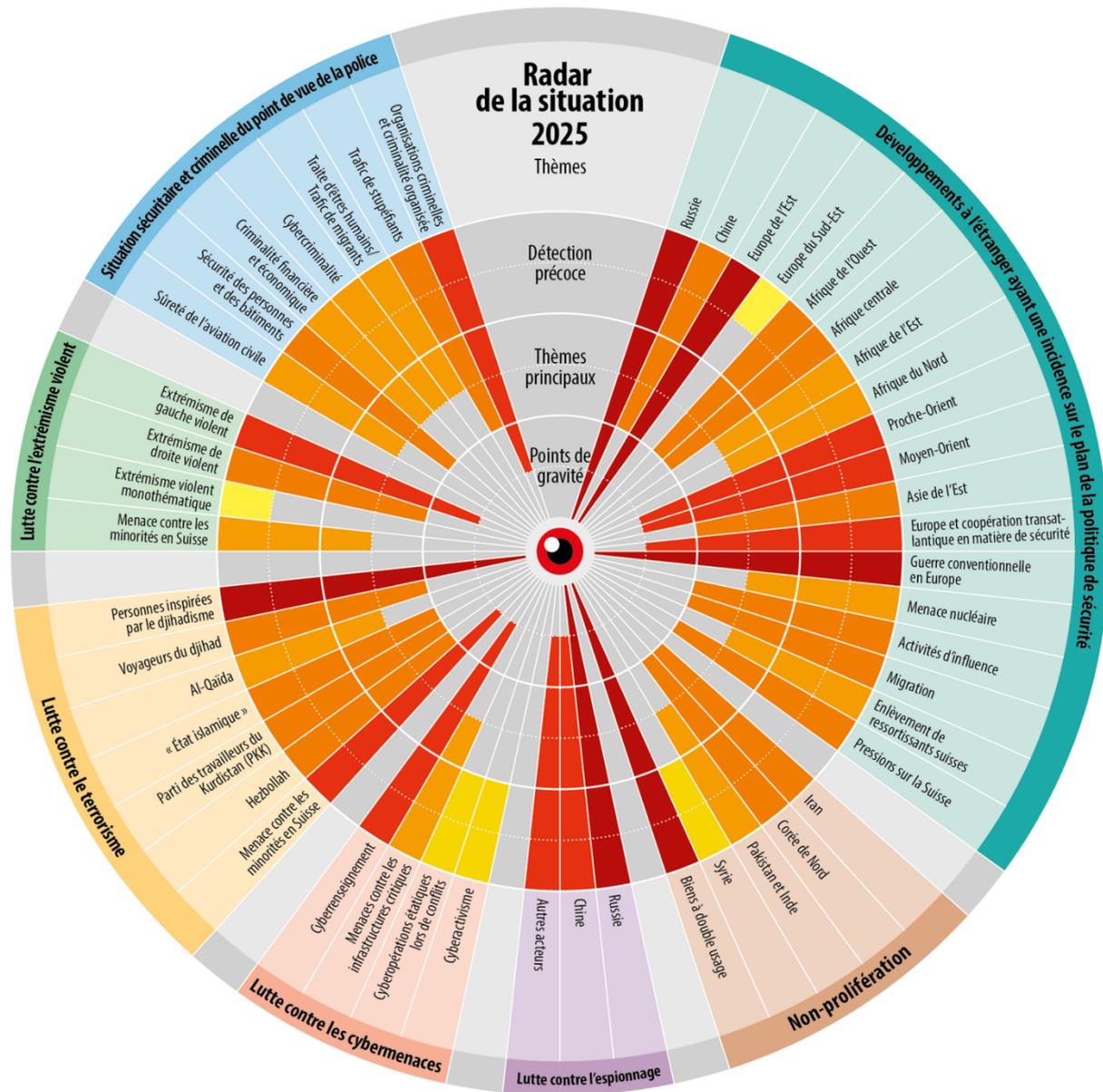


Illustration 3 : Radar de la situation 2025.

Source : [Service de Renseignement de la Confédération, rapport « La sécurité de la Suisse 2025 »](#)

Conséquences pour la Suisse

Le réalisme en matière de politique étrangère et intérieure est le mot d'ordre du moment. Le monde doit être vu tel qu'il est et non tel que certains groupes voudraient qu'il soit. En tant qu'économie ouverte, la Suisse a besoin de sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur et elle doit développer des approches réalistes pour renforcer et développer ce facteur décisif de localisation.

Parallèlement, la Suisse doit faire face aux dangers actuels liés à la migration, au cyber espionnage, à l'espionnage ou au terrorisme. Ces dangers existent en soi et peuvent également être instrumentalisés de manière ciblée dans la conduite

de conflits hybrides. Sans un service de renseignement efficace, la Suisse ne pourra guère identifier ces dangers et les combattre.

Exigences de l'UDC

- L'UDC exige que la politique de sécurité soit axée sur la menace armée et militaire, ce qui implique une armée équipée, instruite et opérationnelle.
- L'UDC veut un service de renseignement de la Confédération qui fonctionne, qui soit en mesure d'identifier rapidement les menaces en Suisse et à l'étranger et de conseiller le commandement politico-militaire dans la gestion de ces menaces.
- L'UDC exige un contrôle de l'immigration, notamment la fin du chaos de l'asile et le retour du contrôle des frontières afin de lutter efficacement contre le terrorisme, l'espionnage et les conflits hybrides.
- L'UDC exige que l'armée soit orientée en premier lieu vers la défense de son propre territoire et qu'elle soit préparée aux scénarios les plus dangereux.

1.3 Neutralité et bons offices : une nécessité stratégique

Dans un monde marqué par le retour de la géopolitique, l'augmentation des tensions entre grandes puissances et l'érosion des normes internationales, la question de l'orientation de la politique étrangère et de sécurité de la Suisse se pose avec une nouvelle acuité. La réponse de l'UDC Suisse est claire, sans ambiguïté et profondément enracinée dans l'histoire et les principes éprouvés de notre pays : **la neutralité perpétuelle, globale et armée.**

Il est important de faire la distinction entre **le droit de la neutralité** et **la politique de neutralité** :

- **Le droit de la neutralité** : Celui-ci est codifié dans le droit international, notamment dans les conventions de La Haye de 1907 et dans le **droit international**. Il définit les droits et les obligations d'un État neutre en cas de guerre interétatique. Le droit central est l'inviolabilité de son propre territoire. Les obligations centrales comprennent la non-participation à des guerres extraterritoriales (militairement ou par le biais d'un soutien), la garantie de sa propre capacité de défense (afin d'étayer de manière crédible la neutralité et de pouvoir repousser les atteintes au territoire), l'égalité de traitement des belligérants (en particulier en ce qui concerne les relations économiques et les exportations d'armes, les contrats existants pouvant être pris en compte) et le refus de l'utilisation de son propre territoire par des tiers (par ex. par exemple pour le passage de troupes) ou la mise à disposition de mercenaires pour les parties en guerre.
- **La politique de neutralité** : Celle-ci comprend toutes les mesures qu'un État neutre comme la Suisse prend **volontairement** et de **manière autonome** pour garantir la crédibilité, l'efficacité et l'acceptation de sa neutralité, même en temps de paix, et pour s'adapter à un environnement international en constante évolution. La politique de neutralité est donc plus flexible que le droit strict de la neutralité et est laissée à l'appréciation de l'Etat neutre. Elle sert à créer les conditions nécessaires pour que la neutralité soit effective-

ment respectée en cas d'urgence. Cela implique une politique étrangère qui mise sur l'équilibre, le dialogue et l'absence de prise de position unilatérale, mais aussi un engagement crédible en matière de défense.

L'UDC Suisse défend une **interprétation globale et intégrale de la neutralité**. Cela signifie que les principes de la neutralité doivent servir de ligne directrice pour l'ensemble de la politique étrangère et de sécurité, non seulement en cas de guerre, mais aussi en temps de paix. Une neutralité « différenciée » ou « coopérative », qui tente de s'aligner de manière sélective sur les sanctions ou les positions politiques d'autrui en fonction de la situation, sape la crédibilité de la neutralité et rend la Suisse prévisible et vulnérable au chantage.

La reprise de sanctions économiques qui n'ont pas été décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU - la seule instance légitimée par le droit international pour de telles mesures - est incompatible avec une politique de neutralité globale. La reprise automatique par le Conseil fédéral des sanctions de l'UE contre la Russie a été une grave erreur qui a porté atteinte au rôle traditionnel de la Suisse en tant que médiateur impartial et a mis en danger les intérêts nationaux. La Suisse est ainsi perçue comme un adversaire par l'un des belligérants, ce qui limite ses possibilités de bons offices et la rend elle-même potentiellement la cible d'attaques (hybrides).

La neutralité de la Suisse a toujours été et reste une **neutralité armée**. La capacité et la volonté sans équivoque de défendre soi-même et à tout moment sa propre indépendance et son intégrité territoriale par tous les moyens nécessaires sont la condition de la crédibilité de la neutralité. Une neutralité sans défense est une illusion et une invitation à des agresseurs potentiels. L'histoire, et en particulier l'expérience de la Suisse pendant les deux guerres mondiales, a montré de manière impressionnante que seule une armée forte et prête au combat, associée à une diplomatie intelligente et soucieuse de son autonomie, peut protéger efficacement la neutralité. L'effet dissuasif d'une capacité de défense crédible est le meilleur moyen d'éviter d'être entraîné dans un conflit.

Les avantages de la neutralité sont évidents :

1. **Respect maximal de l'indépendance et de la souveraineté** : La Suisse peut concevoir sa politique étrangère, sa politique de sécurité et sa politique économique sans être soumise aux contraintes et aux obligations d'une alliance militaire et les orienter exclusivement vers ses propres intérêts nationaux.
2. **Protection contre l'implication automatique dans des conflits étrangers**: La neutralité évite à la Suisse d'être automatiquement impliquée dans des guerres qui ne sont pas les siennes et qui ne menacent pas directement sa sécurité, en raison de ses obligations d'alliance.
3. **Flexibilité et marge de manœuvre** : Elle permet d'entretenir des relations avec tous les États et tous les acteurs, ce qui jette les bases d'un rôle actif de médiateur et d'hôte.

4. **Focalisation sur la mission principale** : Elle permet de concentrer les ressources limitées sur la mission première de l'État, à savoir assurer sa propre sécurité et sa capacité de défense.
5. **Facteur de stabilité en Europe** : Une Suisse crédiblement neutre et stable au cœur de l'Europe peut servir de zone tampon et de lieu de dialogue et contribuer à la stabilité régionale.

Les **bons offices** de la Suisse englobent un large éventail d'activités visant à prévenir, à désescalader ou à résoudre les conflits et à promouvoir le dialogue entre des parties opposées. En font partie :

- **Conciliation et facilitation** : la Suisse peut intervenir en tant qu'intermédiaire neutre (médiateur) entre les parties en conflit afin de faciliter les négociations, de rechercher des compromis et d'élaborer des accords de paix. Elle peut également agir en tant que facilitatrice, en fournissant uniquement le cadre et la logistique pour les discussions, sans s'impliquer fortement dans le contenu.
- **Mandats de puissance protectrice** : La Suisse assume, sur demande, les intérêts diplomatiques et consulaires d'Etats dans des pays avec lesquels ils n'entretiennent pas (ou plus) de relations officielles. Actuellement, la Suisse exerce par exemple des mandats de puissance protectrice pour les Etats-Unis en Iran, pour la Russie en Géorgie et inversement, ainsi que pour l'Iran en Arabie saoudite et en Egypte. Ces mandats sont une expression concrète de l'utilité de la neutralité et maintiennent ouverts d'importants canaux de communication.
- **Promotion du droit international humanitaire et des droits de l'homme**: La Suisse est traditionnellement très engagée dans le respect et le développement du droit international humanitaire (Conventions de Genève) et des droits de l'homme. Ces activités sont étroitement liées à sa tradition humanitaire et au rôle du CICR, et renforcent sa crédibilité en tant qu'acteur neutre, attaché à des valeurs universelles.

La capacité de la Suisse à remplir ce rôle avec succès dépend toutefois de manière décisive de la **crédibilité de sa neutralité**. Ce n'est que si la Suisse est perçue par toutes les parties au conflit comme étant **strictement impartiale**, indépendante et discrète qu'elle pourra instaurer la confiance nécessaire pour être acceptée comme médiateur. Tout écart par rapport à une politique de neutralité cohérente, en particulier la prise de parti unilatérale par l'adoption de sanctions non mandatées par l'ONU, sape cette crédibilité et limite massivement la marge de manœuvre des bons offices. La décision du Conseil fédéral de reprendre les sanctions de l'UE contre la Russie a porté atteinte à la perception de la Suisse en tant qu'acteur neutre au niveau international et a considérablement réduit sa capacité à jouer un rôle constructif dans le conflit ukrainien.

L'UDC Suisse réaffirme l'importance des bons offices comme partie intégrante d'une politique étrangère basée sur les intérêts nationaux. **Le rôle de médiateur est une chance qui découle de la neutralité.**

Conséquences pour la Suisse

Le débat actuel sur la neutralité, souvent alimenté par des milieux qui souhaitent un plus grand adossement à l'UE, voire à l'OTAN, ne doit pas conduire à abandonner ou à vider de sa substance à la légère ce concept historiquement éprouvé et stratégiquement précieux. La neutralité n'est pas un obstacle, mais un atout central de la Suisse dans un monde incertain. Elle exige toutefois des soins constants, une politique cohérente de non-ingérence et, surtout, la volonté de maintenir sa propre capacité de défense à un niveau crédible. La neutralité armée est la meilleure garantie pour un avenir de la Suisse dans la liberté, la sécurité et l'autodétermination.

Un rattachement unilatéral à l'OTAN est contraire à la neutralité et rend la Suisse prévisible et dépendante. L'indépendance en matière de politique de sécurité ne doit pas être mise en danger par des contraintes d'alliances internationales.

Exigences de l'UDC

- L'UDC exige la neutralité armée perpétuelle de la Suisse.
- L'UDC s'oppose à un alignement unilatéral sur l'OTAN ; des exercices et des formations communs ainsi que des collaborations ponctuelles doivent toutefois rester possibles.
- L'UDC demande que l'offre de bons offices soit liée à des contreparties qui servent les intérêts de la Suisse.
- L'UDC demande un retour à une politique sans reprise des sanctions qui n'ont pas été décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU.

1.4 La politique de sécurité d'une Suisse neutre

La politique de sécurité de la Suisse repose sur les piliers de l'indépendance, de la souveraineté, de la préservation de l'intégrité territoriale et de la neutralité armée permanente. Un autre élément central est le système de milice, qui ancre profondément l'armée dans la société. Ces principes ne sont pas des idéaux abstraits, mais les lignes directrices d'une action politique concrète dans un monde incertain.

La Suisse suit une approche de **défense globale** qui reconnaît que la sécurité est assurée principalement par des moyens militaires, mais en association avec d'autres éléments. L'ensemble de la protection de la population ainsi que la population dans son ensemble font également partie de la défense globale. La coordination de ces éléments fait partie de la coopération civilo-militaire (CCM). Une interaction coordonnée de différents instruments étatiques est nécessaire. Il s'agit notamment de :

1. **Diplomatie et politique extérieure** : Elles visent à préserver les intérêts de la Suisse, à entretenir des relations bilatérales et multilatérales, à promouvoir la paix et la stabilité (dans le cadre de la neutralité) et à prévenir les conflits. La politique extérieure doit cependant toujours respecter la neutralité et les intérêts nationaux comme maxime suprême et ne doit pas conduire à une

simple adaptation aux tendances internationales ou à la pression d'autres Etats.

2. **Défense militaire (armée) :** L'armée est l'instrument clé pour la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. Elle sert à dissuader les agresseurs potentiels et à défendre le pays en cas d'urgence. Sa capacité à remplir cette mission (« pouvoir combattre ») est la condition de la crédibilité de la neutralité et de l'efficacité de tous les autres instruments de la politique de sécurité. Elle est la dernière réserve stratégique du pays.
3. **Renseignement (SRC et Renseignement militaire) :** Ces organes sont chargés de la détection précoce des menaces, de l'évaluation de la situation et du contre-espionnage. Ils fournissent la base d'information pour les décisions en matière de politique de sécurité et doivent être renforcés en conséquence.
4. **Approvisionnement économique du pays :** La garantie de l'approvisionnement en biens vitaux (énergie, produits alimentaires, médicaments, etc.), même en temps de crise, est un aspect central de la résilience et de l'indépendance. Les réserves stratégiques et la réduction des dépendances critiques sont ici décisives.
5. **Cybersécurité :** La protection contre les attaques dans le cyberspace exige une collaboration entre les services de l'État (Office fédéral pour la cybersécurité, armée, SRC...), l'économie et la recherche. La capacité de défense doit être développée en permanence.
6. **Sécurité policière :** Les polices cantonales et les autorités fédérales (Fedpol) sont responsables, dans le cadre du réseau national de sécurité, de la sécurité intérieure, de la lutte contre la criminalité et de la protection contre le terrorisme.
7. **Protection civile et services d'urgences :** Dans l'esprit d'une défense globale, les moyens civils doivent également être mis en œuvre afin de garantir la sécurité de la population à l'intérieur du pays.

Une politique de sécurité crédible exige une **priorisation financière adéquate**. Des décennies de sous-financement, en particulier de l'armée, sous l'impression d'un prétendu « dividende de la paix », ont conduit à de dangereuses lacunes en matière de capacités. La sécurité et l'indépendance de la Suisse ont la priorité absolue et doivent être dotées de moyens suffisants en conséquence. Investir dans sa propre sécurité n'est pas une dépense, mais une assurance nécessaire pour l'avenir du pays.

Conséquences pour la Suisse

La Suisse doit retrouver son approche de la défense globale. Il s'agit d'un concept global qui assure la défense du pays en coordonnant les mesures militaires, civiles et économiques. L'idée de base est que la force de la Suisse réside dans sa capacité à coordonner tous les moyens étatiques et sociaux pour une défense globale.

Le principe de milice est une condition importante pour cette coordination et cette imbrication. Il garantit le transfert des capacités du civil au militaire ; il permet une combinaison des rôles et des intérêts et il permet davantage d'interfaces, qui sont justement indispensables pour une combinaison et une coordination.

La défense globale intègre la politique extérieure et intérieure et nécessite une coopération civilo-militaire. Une défense globale a besoin d'une armée capable de combattre, équipée, financée et prête à intervenir en conséquence. Le service de renseignement, la police, la protection civile, l'approvisionnement économique du pays et la cyberdéfense font naturellement partie de cette approche.

Exigences de l'UDC

- L'UDC demande que la défense globale soit ancrée dans la politique de sécurité de la Suisse.
- L'UDC considère que la milice fait partie intégrante de cette approche et qu'elle doit être renforcée, tant dans l'armée que dans d'autres organisations ayant une mission de défense.
- L'UDC exige une armée « capable de combattre », c'est-à-dire entièrement équipée, financée, formée et prête à intervenir.

Partie 2: Instruments et besoins d'action de la politique de sécurité suisse

2.1 Fonctions, tâches et objectifs de la politique de sécurité de la Suisse

L'article 58 de la Constitution fédérale (Cst.) constitue la base des tâches et des objectifs de l'Armée suisse, et donc du cœur de la politique de sécurité. Cet article stipule sans équivoque :

- **Alinéa 1:** « *La Suisse a une armée. Celle-ci est organisée essentiellement selon le principe de l'armée de milice.* »
- **Alinéa 2:** « *L'armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix; elle assure la défense du pays et de sa population. Elle apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception. La loi peut prévoir d'autres tâches.*»

De cette mission constitutionnelle découlent les trois tâches principales de l'armée, qui sont souvent décrites par les mots-clés « combattre », « protéger » et « aider » :

1. « **Combattre** » : **La prévention de la guerre, le maintien de la paix et la défense** : Il s'agit de la mission primaire et la plus fondamentale de l'armée. Elle comprend la dissuasion crédible d'un agresseur militaire potentiel et la capacité de défendre efficacement le territoire suisse et sa population en cas d'urgence. Seule une armée réellement capable de combattre peut empêcher les guerres et garantir l'indépendance du pays. La capacité de défense est la base de la crédibilité de la neutralité et la condition préalable à l'accomplissement des autres tâches.
2. « **Protéger** » : **Soutien aux autorités civiles en cas de menaces graves contre la sécurité intérieure** : Cela comprend des engagements subsidiaires pour soutenir la police en cas d'événements majeurs, pour protéger des infrastructures critiques ou en cas de menace terroriste, lorsque les moyens civils ne suffisent pas. Cette tâche est importante, mais elle ne doit pas conduire à ce que l'armée soit perçue ou équipée en premier lieu comme une police auxiliaire.
3. « **Aider** » : **Soutien des autorités civiles dans la gestion d'autres situations extraordinaires** : Il s'agit notamment d'interventions d'aide en cas de catastrophe en Suisse et à l'étranger (par exemple lors de catastrophes naturelles). Cette tâche est également l'expression de la solidarité et des vastes capacités de l'armée, mais elle ne doit pas non plus impacter la mission principale de la défense.

L'UDC Suisse souligne la **priorité claire de ces missions** selon le texte de la Constitution : en premier lieu, la capacité de défense (« combattre »). Au cours des dernières décennies, cette mission centrale a toutefois été négligée de manière coupable et réduite à un simple « maintien des compétences ». Officiellement, l'armée ne devait plus être capable de défendre, mais seulement de savoir

comment le faire en théorie. Au vu de l'évolution de la situation géopolitique, cela n'est pas tenable et va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la Constitution. Le « combat » doit être replacé au centre de tous les efforts, en matière d'instruction, d'équipement, de doctrine et de sens pour les membres de l'armée.

Les **objectifs stratégiques** de la politique de sécurité suisse découlent du mandat constitutionnel et de l'analyse de la situation géopolitique :

- **Préservation de l'indépendance et de l'intégrité territoriale** : garantir la souveraineté de la Suisse et protéger son territoire contre toute ingérence ou agression extérieure.
- **Dissuasion crédible** : les adversaires potentiels doivent être convaincus qu'une attaque contre la Suisse entraînerait des coûts et des risques inacceptables.
- **Protection de la population et des bases d'existence** : garantir la sécurité des personnes en Suisse et protéger les infrastructures indispensables au fonctionnement de l'État, de l'économie et de la société.
- **Garantie de la capacité d'action de l'État** : l'État doit pouvoir remplir ses tâches et prendre des décisions même en situation de crise ou de conflit.

Ces objectifs requièrent une armée qui n'existe pas seulement sur le papier, mais qui soit réellement en mesure de mener un combat défensif moderne et de haute intensité sur une longue période. L'orientation de la politique de sécurité, et en particulier de l'armée, doit se fonder sur ces objectifs et sur les menaces réelles, et non sur des vœux pieux ou des opportunités politico-financières.

Conséquences pour la Suisse

L'armée a longtemps été négligée. La croyance erronée en des « dividendes de la paix » a eu pour conséquence qu'elle a désappris à se battre. Cette compétence clé doit être retrouvée et développée. Il est important que l'armée puisse remplir son mandat constitutionnel et atteindre ses objectifs stratégiques en tant qu'instrument principal de la politique de sécurité de la Suisse.

C'est précisément pour cette raison qu'une armée de milice opérationnelle est importante. Plus cette armée est ancrée dans la population, plus elle est dissuasive. Une armée ainsi ancrée doit être interopérable, surtout à l'intérieur du pays, dans le sens d'une défense globale.

Exigences de l'UDC

- L'UDC veut une armée capable de combattre conformément au mandat constitutionnel.
- L'UDC exige que les objectifs, les moyens et les procédures de l'armée soient axés sur la réalisation de ses objectifs stratégiques.
- L'UDC exige une armée qui s'oriente vers les scénarios de menace les plus dangereux, et non les plus simples.

2.2 Une armée apte à se battre

Seule une armée qui peut réellement « combattre » donne de la crédibilité à la neutralité et garantit que la Suisse peut préserver son indépendance et sa souveraineté ; l'objectif premier doit donc être de rééquiper et de former l'armée afin qu'elle puisse remplir sa mission principale, à savoir la défense du pays et de sa population.

L'effet dissuasif d'une armée ne repose pas uniquement sur sa taille, mais sur sa capacité crédible à imposer à un agresseur potentiel un prix inacceptablement élevé pour une attaque. Cela nécessite des systèmes d'armes modernes, une logistique robuste, des soldats bien formés et motivés ainsi qu'une doctrine claire axée sur la défense.

Le **principe de milice** est un élément central de l'armée suisse et de son ancrage dans la société. Il apporte à l'armée un savoir-faire civil précieux et garantit une large acceptation au sein de la population.

L'armée suisse doit être rapidement **modernisée et renforcée** afin de répondre aux exigences de la guerre moderne. Cela implique un meilleur équipement, des exercices plus réalistes, une meilleure reconnaissance du service militaire par la société et les employeurs, ainsi que, éventuellement, des modèles de service plus flexibles, sans toutefois remettre en question le service militaire obligatoire en tant que pilier fondamental.

Le **profil de capacités** d'une armée capable de combattre doit être complet :

1. **Combat interarmes** : L'armée doit être en mesure d'engager différentes armes (infanterie, troupes blindées, artillerie, forces aériennes, troupes du génie, avec, bien entendu, les conséquences qui en découlent pour la logistique et le soutien de la conduite) de manière coordonnée et synchronisée afin d'obtenir un effet maximal. Cela nécessite une formation commune intensive et des exercices à tous les échelons.
2. **Opérations dans toutes les dimensions** : Les conflits modernes ne se déroulent pas seulement sur terre et dans les airs, mais aussi dans le cyberspace et dans l'espace informationnel (propagande, désinformation...). La collecte d'informations depuis l'espace joue également un rôle croissant. L'armée doit être capable d'agir dans toutes ces dimensions et de se protéger efficacement.
3. **Capacité d'endurer** : Une lutte défensive peut durer des semaines, voire des mois. L'armée doit disposer de réserves suffisantes en personnel, en matériel, en munitions et en carburant pour rester opérationnelle pendant une longue période. La logistique doit être robuste et résiliente afin de garantir l'approvisionnement même sous l'effet de l'ennemi.

Les **enseignements** tirés des **combats actuels à travers le monde** revêtent une grande importance pour la Suisse et confirment de nombreux principes militaires classiques qui ont été négligés au cours des dernières décennies :

- La masse et la **puissance de combat** au sol (unités mécanisées, chars) restent essentielles. Seules les formations mécanisées sont en mesure de reconquérir le terrain perdu.
- **L'artillerie est déterminante** pour assurer la supériorité de feu et la conception du champ de bataille
- Une **défense aérienne performante** et multicouche est indispensable pour la liberté d'organisation de ses propres troupes et pour protéger ses propres forces ainsi que les infrastructures critiques.
- Les **drones** jouent un rôle de plus en plus important dans la reconnaissance, la destruction d'objectifs et la guerre électronique.
- La **logistique** et la **capacité de commandement** sont des facteurs de succès essentiels ; leur perturbation peut paralyser des opérations entières.
- La **guerre de l'information** et la **cyberdéfense** font partie intégrante des conflits modernes.
- Le **besoin en munitions** et **l'usure du matériel** est énorme dans les conflits de haute intensité et nécessite d'importantes réserves.

Conséquences pour la Suisse

Le profil de capacités et les enseignements tirés des conflits armés doivent être systématiquement pris en compte dans la planification, l'équipement et la formation de l'armée suisse.

Enfin, l'armée a besoin d'une doctrine claire, axée sur la défense du pays. Celle-ci doit définir comment l'armée entend combattre en cas d'urgence, quelles sont les capacités prioritaires et comment les différents instruments doivent interagir. Elle doit être réaliste, tenir compte des spécificités de la Suisse et servir de **ligne directrice** à tous les membres de l'armée. La doctrine doit exprimer sans ambiguïté la volonté de défense de la Suisse.

Exigences de l'UDC

- L'UDC exige une doctrine qui garantisse le combat interarmes, les opérations dans toutes les dimensions et la capacité de résistance de l'armée.
- L'UDC exige une doctrine et une organisation de l'armée suisse qui tiennent compte de manière adéquate des enseignements et connaissances tirés des conflits armés actuels et les mettent en œuvre.
- L'UDC exige une armée avec un profil de capacités et une organisation clairs (ordre de bataille).

2.3 Reprise en main urgente de notre armée

L'analyse en profondeur de la situation actuelle est accablante : au cours des dernières décennies, l'armée suisse a perdu massivement de sa substance et de sa capacité à défendre le pays. Il ne s'agit pas d'une simple affirmation, mais

d'un aveu du commandement de l'armée lui-même dans le rapport « Renforcer la capacité de défense » (août 2023).

La réduction de la mission à un simple « maintien des compétences » après la réforme *Armée XXI* a eu pour conséquence que l'armée ne peut plus remplir aujourd'hui sa mission principale selon la Constitution, à savoir la défense du pays. Selon les déclarations du chef de l'armée, la capacité à durer en cas d'urgence serait limitée à quelques semaines. Il s'agit là d'une situation alarmante qui, compte tenu de l'instabilité géopolitique, exige une action immédiate et globale.

Les déficits sont multiples et concernent tous les domaines :

1. Financement : Alors qu'en 1985, la Suisse consacrait encore près de 2% de son produit intérieur brut (PIB) à la défense, cette valeur est tombée à un niveau plancher de 0.63% en 2014. Même l'objectif actuel d'augmenter progressivement les dépenses à 1% du PIB d'ici 2030 est totalement insuffisant et arrive trop tard. L'horizon 2035 fixé par le Conseil fédéral est en outre inacceptable.

L'UDC exige une **augmentation rapide à au moins 1% du PIB d'ici 2030** au plus tard, cette valeur ne devant pas constituer une limite supérieure. Si nécessaire, la sécurité de la Suisse doit valoir nettement plus, surtout en comparaison avec l'explosion des dépenses dans d'autres domaines comme le social. Les moyens supplémentaires doivent être affectés en priorité à l'acquisition de matériel de défense moderne et à l'assainissement et l'extension de l'infrastructure militaire, et non à un appareil administratif hypertrophié.

Les personnes qui vivent durablement en Suisse, qui profitent de sa sécurité mais qui n'effectuent pas de service militaire, doivent participer financièrement à la défense nationale. L'UDC demande donc l'introduction d'une taxe d'exemption de l'obligation de servir pour les ressortissants étrangers. Cette mesure répond au principe de l'égalité de traitement et de la responsabilité individuelle tout en renforçant le financement de l'armée.

2. Rééquipement et modernisation : L'état matériel de l'armée est préoccupant dans de nombreux domaines. Des systèmes vétustes, un nombre insuffisant de pièces et de graves lacunes en matière de capacités caractérisent le tableau. Les conflits armés actuels ont souligné la nécessité de disposer de systèmes modernes et robustes pour un combat de haute intensité. Des mesures concrètes s'imposent notamment dans les domaines suivants :

- **Infanterie :** Elle doit être rééquipée pour le combat défensif, notamment avec des armes antichars modernes, des appareils de vision nocturne et des véhicules de transport protégés.
- **Troupes mécanisées :** Les trois brigades doivent être entièrement équipées de chars de combat modernes (Leopard 2 AWEV), de chars et d'artillerie moderne (voir ci-dessous). L'idée de dissoudre une brigade doit être rejetée.
- **Artillerie :** Les obusiers blindés obsolètes doivent être remplacés d'urgence dans des proportions 1:1 par un système à moyenne portée (50-70 km) et

des munitions intelligentes. La capacité d'atteindre des cibles plus lointaines nécessite la mise en place de troupes d'artillerie à roquettes.

- **Armée de l'air** : L'acquisition de 36 F-35A est un pas dans la bonne direction. La première tranche décidée doit être acquise sans délai et sans réduction. Une deuxième tranche doit être planifiée pour les années 2030. Le développement des capacités d'appui aérien rapproché et de drones armés est nécessaire.
- **Défense sol-air (BODLUV)** : Les systèmes Patriot achetés ne couvrent qu'une partie des besoins. Il est urgent de disposer de systèmes supplémentaires à moyenne et courte portée, y compris pour la défense contre les drones, afin de garantir une protection crédible des troupes et des infrastructures.
- **Aide au commandement** : Des systèmes de communication et de gestion modernes, protégés et cyber-résistants sont essentiels.
- **Logistique** : La logistique doit être adaptée aux exigences de la guerre (introduction d'unités logistiques mécanisées, infrastructure renforcée, décentralisation, stocks suffisants de pièces de rechange, de carburant, etc.)
- **Munition et capacité à endurer** : Les stocks de munitions, notamment d'engins guidés et de munitions d'artillerie, doivent être massivement augmentés afin d'atteindre une capacité d'endurance de plusieurs mois.
- **Infrastructures** : La vente de biens immobiliers militaires doit être stoppée. Une stratégie immobilière globale est nécessaire pour couvrir les besoins d'assainissement et pour adapter l'infrastructure (casernes, bunkers, aérodromes, places de tir) aux exigences.
- **Concept d'approvisionnement** : Il faut avoir une idée et une planification de ce que la Suisse doit se procurer elle-même, de ce qu'elle veut garder en stock et de quels partenaires elle veut se procurer.

3. Personnel et formation : L'effectif réglementaire de 100'000 militaires est insuffisant pour accomplir toutes les tâches et garantir la capacité à durer nécessaire. L'UDC demande à court terme **une augmentation à au moins 120'000 militaires**. Dans une perspective à moyen terme, **un effectif de 200'000 militaires est nécessaire** pour que l'armée puisse fournir ses prestations de manière crédible. Parallèlement, l'alimentation doit être assurée et le modèle de service doit donc être adapté afin que l'armée redevienne une priorité.

L'instruction doit être résolument axée sur la mission de défense, ce qui nécessite des exercices plus réalistes, une plus grande formation au tir et la capacité à combattre les armes interposées. Les places d'instruction et les simulateurs nécessaires doivent être mis à disposition.

Le service civil est devenu trop attractif et prive l'armée de personnel dont elle a un besoin urgent. Il est indispensable de **réintroduire un véritable examen de conscience** et de limiter le passage à la période précédant l'école de recrues.

4. Structure : La structure actuelle, avec trois brigades mécanisées et quatre divisions territoriales, doit en principe être maintenue, mais les formations doivent être entièrement équipées et capables de mener le combat interarmes. Les divisions territoriales ont besoin de renforts d'artillerie et d'infanterie mécanisée.

5. Résilience : Afin de renforcer la résilience en cas de crise, l'UDC demande une promotion accrue de la sécurité d'approvisionnement décentralisée. Cela implique la constitution de réserves obligatoires pour les ménages privés (réserves d'urgence), des investissements dans l'approvisionnement local en électricité de secours et la modernisation de l'infrastructure de la protection civile. L'approvisionnement en biens essentiels est essentiel. Des changements importants doivent être apportés dans ce domaine :

- l'indépendance énergétique du pays doit être garantie.
- le taux d'auto-approvisionnement en denrées alimentaires doit passer de moins de 50% à au moins 60%.
- la constitution de réserves obligatoires de biens importants (denrées alimentaires de base, énergie, médicaments) doit être augmentée à au moins 1 an
- la protection des réserves d'eau de la Suisse doit être renforcée.

La responsabilité individuelle de la population doit être activement encouragée et établie comme partie intégrante de la culture nationale de sécurité. Bien entendu, ce domaine concerne également la population et donc la protection de la population et les organisations d'intervention d'urgence.

Conséquences pour la Suisse

Aujourd'hui, l'armée n'est pas opérationnelle. L'opinion publique en est consciente, ce qui lui permet de ne plus être dissuasive. Une armée qui ne peut pas combattre est une violation de la neutralité armée et donc de la politique étrangère et de sécurité de la Suisse. La capacité de combat et d'engagement de l'armée suisse doit impérativement être rétablie.

Mais l'armée n'est pas la seule à être affaiblie. D'autres éléments qui font partie de la défense globale doivent également être renforcés. Il est absolument prioritaire de maîtriser les besoins de réforme les plus urgents de l'armée suisse au cours des cinq prochaines années.

Exigences de l'UDC

- L'UDC exige une augmentation rapide des moyens financiers pour l'armée à au moins 1% du PIB d'ici 2030 au plus tard.
- L'UDC exige l'introduction d'une taxe d'exemption de l'obligation de servir pour les ressortissants étrangers.
- L'UDC exige que différentes troupes soient équipées et modernisées d'ici 2030. L'équipement doit être complété et, si nécessaire, remplacé.

- L'UDC exige une augmentation de l'effectif total de l'armée et la réintroduction de l'examen de conscience pour le service civil.
- L'UDC exige le renforcement de la sécurité d'approvisionnement décentralisée, y compris les réserves obligatoires et le degré d'autosuffisance alimentaire, afin d'augmenter la résilience de la Suisse.

2.4 Une réforme nécessaire du DDPS

Le renforcement de la capacité de défense de la Suisse ne nécessite pas seulement davantage de moyens financiers et un équipement moderne de l'armée, mais aussi des adaptations et des réformes structurelles au sein même du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). L'organisation et la direction actuelles du département ne répondent pas suffisamment aux défis de la politique de sécurité.

L'une des principales critiques de l'UDC concerne la création du Secrétariat d'État à la politique de sécurité (SEPOS). Cette nouvelle structure, censée garantir une politique de sécurité cohérente, comporte des risques considérables :

1. **Affaiblissement du commandement militaire** : Le SEPOS crée un niveau de commandement civil supplémentaire à côté du commandement militaire de l'armée, entraînant un manque de clarté dans les responsabilités, des conflits de compétences et une politisation potentielle des questions purement militaires. La politique de sécurité ne doit pas être dominée par des diplomates et des bureaucrates civils qui ont souvent peu de compréhension pour les nécessités militaires.
2. **Risque de dépendance et érosion de la neutralité** : Le SEPOS est fortement orienté vers la coopération internationale et l'intégration dans des organes internationaux. Cela comporte le risque que la Suisse soit mal intégrée dans des structures étrangères de politique de sécurité et que sa neutralité et sa capacité de décision souveraine soient minées. L'orientation vers la coopération internationale ne doit pas conduire à négliger la capacité de défense autonome.

Le rôle actuel du chef de l'armée doit également être revu. Il s'agit d'évaluer si les attentes initiales à l'égard de ce poste ont été satisfaites. Il convient d'examiner différents scénarios alternatifs, par exemple la réintroduction du poste de chef d'état-major général. L'introduction d'une commission de défense militaire du territoire (CDMT) devrait également faire partie de cet examen. Tous les commandants importants y seraient représentés (chef de l'Etat-major général, commandant des Forces terrestres, commandant des Forces aériennes, chef du commandement Cyber, chef de la Base logistique de l'armée, chef de l'armement, chef de l'Etat-major de l'armée). Cela permettrait de mieux intégrer les experts militaires et de coordonner la planification et l'acquisition de l'armement.

Un autre déficit est **l'absence d'une base stratégique globale pour le développement de l'armée**. Il manque un rapport intégral sur l'armée qui définisse l'orientation à long terme de l'armée en tant que système global et qui harmo-

nise le développement des différentes forces armées et capacités. Au lieu de cela, on pense souvent en termes de projets individuels et de solutions isolées, sans avoir une vue d'ensemble. Cela conduit à l'inefficacité et à des investissements potentiellement erronés. La question de savoir si le Livre noir restera valable après l'introduction du SEPOS reste ouverte.

Les **stratégies et processus d'acquisition au sein du DDPS** doivent également être **réformés de toute urgence**. Ils sont souvent longs, bureaucratiques et peu transparents. Les décisions semblent parfois davantage dictées par des opportunités politiques ou des contraintes budgétaires que par des besoins militaires clairs. Des procédures d'acquisition plus efficaces, plus transparentes et davantage axées sur les besoins militaires sont nécessaires pour moderniser l'armée rapidement et efficacement. **La débâcle de l'acquisition de l'avion de combat F-35 témoigne du potentiel d'amélioration dans ce domaine.**

Enfin, il est nécessaire de **modifier la culture de direction du DDPS**. L'expertise militaire doit être à nouveau plus importante. La responsabilité des décisions militaires doit incomber clairement et de manière indivisible au commandement militaire. Une culture de débat ouvert sur les questions militaires, mais aussi de décision et de mise en œuvre claires est nécessaire.

Conséquences pour la Suisse

La réforme du DDPS n'est pas une fin en soi, mais une condition nécessaire pour que l'armée redevienne un instrument performant de la défense nationale. Seul un département géré efficacement et clairement focalisé sur sa mission principale peut relever les défis qui l'attendent.

Exigences de l'UDC

- L'UDC exige la suppression du SEPOS
- L'UDC exige des processus d'acquisition au sein du DDPS qui soient efficaces, rapides et transparents.
- L'UDC exige que l'expertise militaire soit davantage intégrée dans la gestion du DDPS.
- L'UDC exige une révision du rôle du chef de l'armée. Plusieurs variantes doivent être analysées, y compris la création d'une commission pour la défense militaire du pays avec les principaux commandants.

2.5 Une industrie de l'armement forte

Une neutralité armée crédible et une capacité de défense autonome ne sont pas envisageables sans une industrie d'armement nationale performante. La Suisse ne doit pas dépendre entièrement de l'étranger pour les technologies clés et les biens essentiels comme les munitions. Une base industrielle et technologique forte dans le domaine de l'armement (BITA) est donc d'une importance stratégique pour la sécurité et la souveraineté nationales.

L'industrie suisse de l'armement, y compris les entreprises publiques comme RUAG et les entreprises privées, remplit plusieurs fonctions importantes :

1. **Sécurité de l'approvisionnement** : Elle garantit l'approvisionnement de l'armée en matériel spécifique, munitions, pièces de rechange et services de maintenance, même en temps de crise, lorsque les chaînes d'approvisionnement internationales sont interrompues ou bloquées politiquement. Cela permet de réduire les dépendances critiques vis-à-vis de l'étranger.
2. **Préservation du savoir-faire et de l'innovation** : Elle maintient et développe les connaissances et les capacités en matière de technologie militaire en Suisse. Cela est important pour comprendre les besoins de l'armée, accompagner les acquisitions de manière compétente et adapter et moderniser les systèmes tout au long de leur cycle de vie. L'industrie de l'armement est aussi souvent un moteur pour les innovations technologiques qui peuvent être utilisées dans le civil (spin-offs).
3. **Adaptation aux besoins spécifiques** : Une industrie locale peut développer ou adapter des systèmes et des équipements spécifiquement conçus pour répondre aux besoins topographiques et doctrinaux de l'armée suisse.
4. **Facteurs économiques** : L'industrie de l'armement est un secteur économique important qui crée des emplois qualifiés (environ 14'000 selon Swissmem) et génère une valeur ajoutée considérable (environ 2.3 milliards de francs par an). Elle contribue à la compétence technologique de la place industrielle suisse.

Cette importance stratégique est toutefois confrontée à de grands défis :

- **Coûts** : Le développement et la production d'armements modernes sont extrêmement coûteux. Pour une petite armée comme celle de la Suisse, le nombre de pièces est souvent trop faible pour permettre une production rentable uniquement pour le marché national.
- **Concurrence internationale** : L'industrie suisse est en concurrence avec de grands groupes d'armement internationaux, qui bénéficient souvent d'économies d'échelle et du soutien de l'État.
- **Restrictions d'exportations (loi sur le matériel de guerre)** : Sans exportations, le maintien d'une large base industrielle et le financement de la recherche et du développement ne sont guère possibles.

Conséquences pour la Suisse

Une industrie de l'armement forte, innovante et compétitive au niveau international n'est pas une fin en soi, mais une composante indispensable d'une politique de sécurité suisse crédible et de la garantie de notre indépendance.

Exigences de l'UDC

- **Achats stratégiques** : L'importance stratégique de l'industrie nationale doit être prise en compte lors des acquisitions d'armements. Chaque fois que cela est possible et économiquement justifiable, les commandes doivent être passées à des entreprises suisses afin de conserver certaines technologies clés et capacités de production dans le pays.

- **Un cadre clair pour les exportations** : La loi sur le matériel de guerre doit être adaptée de manière à permettre les exportations selon des critères clairs mais pragmatiques, qui tiennent compte à la fois des intérêts de la Suisse en matière de sécurité et des principes de la neutralité et du droit international humanitaire.
- **Promotion de la recherche et du développement (R&D)** : Il faut encourager de manière ciblée la recherche et le développement dans le domaine de l'armement, afin de maintenir les compétences technologiques et de permettre des innovations dans le cadre des intérêts stratégiques ciblés de la Suisse.
- **Sécurité de planification à long terme** : L'industrie a besoin d'une sécurité de planification à long terme grâce à un financement fiable de l'armée et à des directives stratégiques claires.
- L'UDC reconnaît que le **droit libéral sur les armes** est une **composante indispensable de la culture suisse de la sécurité**. Des citoyens armés sont l'expression de la volonté de se défendre et de la responsabilité personnelle. **L'UDC s'oppose aux restrictions bureaucratiques et aux durcissements du droit sur les armes, notamment sous pression de l'UE**. Le désarmement des citoyens respectueux de la loi est contre-productif en matière de politique de sécurité et motivé par des considérations idéologiques.

2.6 Un bon service de renseignement

Dans un monde de tensions géopolitiques croissantes, de menaces hybrides et de bouleversements technologiques, des services de renseignement performants sont indispensables pour un Etat neutre comme la Suisse. Ils constituent le système d'alerte précoce de la nation, fournissent les informations décisives pour une évaluation souveraine de la situation et permettent à la direction politique de prendre des décisions fondées en matière de politique de sécurité.

Avec le **Service de renseignement de la Confédération (SRC)** et le **Service de renseignement militaire (SRM)**, la Suisse dispose d'une structure duale qui a fait ses preuves et qui assume des tâches différentes mais complémentaires :

- **SRC** : En tant que service civil, il est en premier lieu responsable de la détection précoce et de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, l'espionnage (politique, économique), la prolifération (diffusion d'armes de destruction massive) et les attaques contre des infrastructures critiques. Il observe et analyse les événements importants pour la politique de sécurité à l'étranger et en Suisse.
- **SRM** : En tant que partie de l'armée, il se concentre sur l'acquisition et l'évaluation d'informations ayant une pertinence militaire. Il analyse les forces armées étrangères, leurs capacités, leurs doctrines et leurs intentions, observe les conflits militaires dans le monde entier et en déduit les conséquences pour la planification et l'orientation de l'armée suisse. Le Service de protection pré-

ventive de l'armée (DPSA) fait également partie du SRM et protège l'armée contre les renseignements ennemis.

Cette structure duale permet une spécialisation et une focalisation, mais exige également une coordination étroite et un échange d'informations sans faille entre le SRC et le SRM ainsi qu'avec les autres acteurs de la politique de sécurité (armée, police, gardes-frontières, etc.).

Malgré le professionnalisme reconnu des deux services, **il est urgent d'agir** pour faire face aux défis croissants :

1. **Modernisation technologique** : Les services de renseignement doivent être à la pointe de la technologie pour pouvoir collecter et analyser des informations pertinentes. Cela concerne en particulier les domaines du Cyber Intelligence (CYINT), du Signals Intelligence (SIGINT), de l'Open Source Intelligence (OSINT) et de la capacité à analyser de grandes quantités de données (Big Data).
2. **Renforcement du contre-espionnage** : Face à l'augmentation des activités d'espionnage de puissances étrangères en Suisse, le contre-espionnage (notamment par le SRC) doit être renforcé en termes de personnel et de technique. Cela concerne la protection des institutions politiques, des organisations internationales, de l'économie (protection du savoir-faire) et des secrets militaires.
3. **Développement du renseignement stratégique** : La Suisse doit améliorer sa capacité de reconnaissance stratégique autonome afin de ne pas dépendre exclusivement des informations fournies par des partenaires étrangers. Cela pourrait inclure l'utilisation conjointe ou la mise en place de ses propres systèmes basés dans l'espace mondial (reconnaissance par satellite) en coopération avec l'industrie et les universités.
4. **Le SRM en tant qu'instance d'apprentissage pour l'armée** : Le SRM joue un rôle décisif dans l'apprentissage des conflits actuels. Comme l'armée suisse n'a pas d'expérience propre du combat et que l'échange de connaissances avec d'autres armées est limité, le SRM doit être en mesure d'analyser les conflits en détail et d'en tirer des leçons concrètes pour la doctrine, l'instruction et l'équipement de l'armée suisse.
5. **Contrôle et bases juridiques claires** : Les services de renseignement ont besoin de bases juridiques claires et modernes (loi sur le renseignement) qui leur donnent les pouvoirs nécessaires pour collecter des informations, tout en respectant les droits fondamentaux et en garantissant un contrôle parlementaire et indépendant efficace.

Conséquences pour la Suisse

Sans de bons services de renseignement, un Etat navigue à vue et devient le pantin d'intérêts étrangers. La protection contre l'espionnage, le terrorisme et les tentatives extrémistes dépend également de l'efficacité des services de renseignement.

Exigences de l'UDC

- L'UDC exige l'engagement et la conduite des services de renseignement stratégiques et militaires dans le sens de la politique de sécurité de la Suisse.
- L'UDC demande que ces services soient correctement positionnés, modernisés et ancrés dans la doctrine.

Sources

- UDC Suisse (2024). *Document de fond : être à nouveau en mesure de se battre* : https://www.udc.ch/wp-content/uploads/sites/2/240219_Positionspapier-Armees_Wieder-ka%CC%88mpfen-ko%CC%88nnen_FRANZ.pdf
- Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). *La neutralité de la Suisse* : <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droit-international-public/neutralite.html>
- Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). *Les bons offices de la Suisse* : <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droits-homme-securite-humaine/paix/bons-offices-suisse.html>
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). *Rapport sur la politique de sécurité 2021* : <https://www.sepos.admin.ch/fr/rapport-sur-la-politique-de-securite-2021>
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). *Rapport complémentaire au Rapport sur la politique de sécurité 2021 suite à la guerre en Ukraine*.
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). *L'armée Suisse, aujourd'hui et demain* : <https://www.vbs.admin.ch/fr/armee-suisse-aujourd-hui-et-demain>
- Brands, H., & Gaddis, J. L. (2021) . The Rise and Fall of the Great-Power Rivalry. *Foreign Affairs* : <https://www.foreignaffairs.com/united-states/rise-and-fall-great-power-competition>
- National Defense University Press. (2020). *Introduction: The Return of Great Power Competition* : <https://ndupress.ndu.edu/Media/News/News-Article-View/Article/2404286/1-introduction/>
- Constitution fédérale du 18 avril 1999 (Cst) , Art. 58 (Armée)
- Service de renseignement de la Confédération (2024). *Sécurité de la Suisse. Rapport sur la situation*. Confédération suisse.